

PRÉFET DES VOSGES

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

**Arrêté portant nomination au Conseil départemental
pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation (CDAC)
de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)**

Le Préfet des Vosges
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU l'arrêté du 18 janvier 2011 relatif à la composition du conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation,

VU les articles R 613-5 à R 613-11 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre,

VU la Directive 5B de la Directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre du 11 mars 2019 définissant les actions de partenariat,

ARRETE :

Article 1 : Sont nommés à compter du 1^{er} juin 2019 membres du conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation :

1) au titre du premier collège, représentant les assemblées, administrations ou organismes dont ils relèvent :

- Monsieur le Maire d'Epinal, ou son représentant,
- Monsieur le Président du Conseil départemental des Vosges, ou son représentant
- Monsieur le Colonel, délégué militaire départemental, ou son représentant,
- Monsieur le Directeur académique des services de l'éducation nationale, ou son représentant,
- Monsieur le Directeur des archives départementales, ou son représentant,

2) au titre du deuxième collège en qualité de membres représentant les anciens combattants et victimes de guerre :

- au titre des anciens combattants 39/45, Indochine ou Corée

Madame Josette GUY
Demeurant 10 rue de l'Avenir 88000 DEYVILLERS

- au titre des anciens combattants en AFN

Monsieur Jean-Marie BEGEL
Demeurant 7 route de la Goutte Villemin 88530 LE THOLY

Monsieur Jean-Louis BERNARD
Demeurant 18 rue Maréchal Liautey 88000 EPINAL

Monsieur Roger BURLETT
Demeurant 271 rue de Mazirot 88500 MIRECOURT

Monsieur Oswald CALEGARI
Demeurant 1 place Emile Drouet 88700 RAMBERVILLERS

Monsieur Michel COLOTTE
Demeurant 34 bis rue Général Leclerc 88700 RAMBERVILLERS

Monsieur Guy GERARD
Demeurant 4 avenue de Beausite 88000 EPINAL

Monsieur Jacques HUTIN
Demeurant 28 avenue François de Neufchâteau 88300 NEUFCHATEAU

Monsieur Claude LARRE
Demeurant 1 avenue R. Schumann 88000 Epinal

Madame Zékira MESSAOUDI
Demeurant 36 rue des Forges 88000 EPINAL

Monsieur Claude MOUGENOT
Demeurant 7 rue Lormont 88000 EPINAL

Monsieur Rabah REZIG
Demeurant 26 rue des Fontaines Picard 88190 GOLBEY

Monsieur Michel THIRY
Demeurant 11 chemin de la Comtesse 88390 LES FORGES

- au titre des anciens combattants en OPEX

Monsieur Dominique BURLETT
Demeurant 8 rue de la mairie 88700 SAINT BENOIT LA CHIPOTTE

Monsieur Pierre JOURDAIN
Demeurant 12 Ter route de Mirecrouit 88390 LES FORGES

Monsieur Jean- Luc MOREL
Demeurant 22 rue des Monteaux 88700 RAMBERVILLERS

Monsieur Florent RICHARD
Demeurant 9, Rue Luciano Pavarotti 88190 GOLBEY

Monsieur Serge TILLEROT
Demeurant 274 rue Jeanne d'Arc 88500 ROUVRES EN XAINTOIS

Madame Sabrina VERRIER
Demeurant 92 rue André Vittu 88000 EPINAL

3) *au titre du troisième collège, représentant les associations œuvrant pour la sauvegarde et le développement du lien entre le monde combattant et la Nation et les associations représentant les titulaires de décorations :*

- au titre des associations de titulaires de décorations

Monsieur Oscar DURR
Demeurant 29 les Adelines 88230 FRAIZE

Monsieur Alain MICHAUX
Demeurant 273 rue Saint Eloi 88800 VITTEL

- au titre des associations de mémoire

Monsieur André BOBAN
Demeurant 3 place de l'Hôpital 88240 FONTENOY LE CHÂTEAU

Monsieur Pierre FETET
Demeurant 669 Les Couchères 88220 URIMENIL

Madame Danièle GOUGENHEIM
Demeurant 4 lotissement Les Fourneaux 88470 SAINT MICHEL SUR MEURTHE

Madame Nicole MANGIN
Demeurant 15 rue de l'Avenir 88000 DEYVILLERS

Monsieur Jean-Claude PEUREUX
Demeurant 576 rue de la Corvée 88270 MADONNE ET LAMEREY

- au titre des associations œuvrant pour le lien Armée/Nation

Madame Anne-Marie PROVOST
Demeurant 20 rue Christophe Denis 88000 EPINAL

Monsieur Jean-Paul TRAHIN
Demeurant 4 rue de l'Hôtel de Ville 88370 PLOMBIERES LES BAINS

Article 2 : Sont nommés à compter du 1^{er} juin 2019 membres du comité d'honneur du conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation :

Monsieur Lucien CLAUDON
Demeurant 21 rue André Quinet Ragot 88700 RAMBERVILLERS
Et ayant effectué 7 mandats

Monsieur Michel JACQUOT
Demeurant 9 allée des Bouleaux 88000 EPINAL
Et ayant effectué 7 mandats

Monsieur Pierre MATHIEU
Demeurant 8 rue du Perreuil 88510 ELOYES
Et ayant effectué 4 mandats

Monsieur Gérard REGNAULT
Demeurant 343 rue Division Leclerc 88800 VITTEL
Et ayant effectué 3 mandats

Monsieur Jacques REMY
Demeurant 7 bis avenue de la Loge Blanche 88000 EPINAL
Et ayant effectué 5 mandats

Article 3 : Monsieur le Préfet des Vosges et Monsieur le Directeur du Service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs.

A Epinal, le 29 avril 2019.

Le Préfet des Vosges,

ORIGINAL SIGNE

Pierre ORY.



PRÉFET DES VOSGES

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

**Arrêté portant ajout d'une nomination au Conseil départemental
pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation (CDAC)
de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)**

Le Préfet des Vosges
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU l'arrêté du 18 janvier 2011 relatif à la composition du conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation,

VU les articles R 613-5 à R 613-11 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre,

VU la Directive 5B de la Directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre du 11 mars 2019 définissant les actions de partenariat,

VU l'Arrêté préfectoral portant nomination au Conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation (CDAC) de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) du 29 avril 2019,

ARRETE :

Article 1 : Est ajouté à l'article 1, alinéa 2, tiret 3 « au titre des anciens combattants en OPEX », la nomination de :

Madame Sylvia LACOMBE
Demeurant 327 rue de la Grand Fontaine 88000 Longchamp

Article 2 : Monsieur le Préfet des Vosges et Monsieur le Directeur du Service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs.

A Epinal, le 15 mai 2019.

Le Préfet des Vosges,

ORIGINAL SIGNE

Pierre ORY.